

Prélèvement à la source : Tout fonctionne bien



Prélèvement à la source : Tout fonctionne bien

« Les retours sont bons, la fusée est bien partie, le bug généralisé n'a pas eu lieu... », déclaraient jeudi 4 janvier, en préambule du point-presse, Jean-Claude Hernandez, directeur départemental des finances publiques et son adjointe, Delphine Signoret. Des propos rassurants sur le prélèvement à la source (PAS) qui concerne 76.920 foyers fiscaux gersois lesquels ne devraient pas connaître des difficultés particulières.

Même si « tout fonctionne bien, les usagers s'inquiètent de la régularité de leur situation et se rendent à nos guichets de Condom, Mirande et Auch où les délais de réponses sont corrects », relate Jean-Claude Hernandez. Outre l'accueil physique, le contribuable peut appeler le 0809 401 401 qui est très sollicité « mais pas submergé » lequel prendra en compte les modifications demandées. Puis, enfin le contribuable peut à tout moment intervenir sur sa situation fiscale via le site internet, impots.gouv.fr, puis « votre espace particulier ». Il pourra à tout moment changer son taux d'imposition en raison des divers événements comme le mariage, naissance, hausse ou baisse de revenus... Enfin, souligne Delphine Signoret, il y a le cas du jeune entrant dans la vie active qui, s'il ne se manifeste pas, se verra appliquer le taux neutre.

Reste le cas des petites collectivités et entreprises qui n'adhèrent pas à un Centre de gestion, ces dernières devront déposer une déclaration Pasrau en mode EFI « particulièrement adapté pour les petites structures ».

« Nous avons réussi la gageure de mettre en place le prélèvement à la source sans remettre en cause notre fiscalité de haut niveau en lui conservant notamment le quotient familial », conclura Jean-Claude Hernandez.